



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 289/2023
Date de la séance du CE : 15 mars 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2023.STA.25
Classification : Non classifié

Questions de la session de printemps 2023. Récapitulation de toutes les questions et réponses

Sur proposition de la Chancellerie d'État, le Conseil-exécutif arrête :

La récapitulation de toutes les questions et réponses de la session de printemps 2023 est acceptée.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Toutes les Directions

Pièces jointes
– Questions de la session de printemps 2023. Récapitulation de toutes les questions et réponses